



Plan de politique spatiale de Wemmel

A QUOI DEVRAIT RESSEMBLER **WEMMEL EN 2050 ?**

Vous n'avez pas le temps de vous attarder sur ces panneaux d'information maintenant, mais vous aimeriez vous pencher sur le sujet à tête reposée ? Surfez sur le site wemmel.be/fr/plan-de-politique-spatiale ou scannez ce **code QR** !



Si nous voulons disposer à l'avenir de suffisamment d'espace pour permettre à chacun de vivre et de travailler, nous devons y réfléchir dès aujourd'hui.

Car il faut se rendre à l'évidence : la population augmente, mais l'espace disponible reste le même. Dans l'intérêt des générations futures et du climat, nous devons donc gérer cet espace de manière durable. C'est dans cette optique que la commune de Wemmel planche sur le nouveau Plan de politique spatiale.

Un nouveau Plan de politique spatiale ne s'improvise pas du jour au lendemain. Nous suivons une procédure qui a été fixée par la loi et qui nous permet de prendre des décisions bien étayées. Nous avons dans l'intervalle entamé l'élaboration de ce plan de politique.

A travers cette campagne d'information, nous voulons vous tenir au courant de nos progrès et vous expliquer la teneur des étapes suivantes.

Afin de préparer ce trajet, nous avons inventorié différents défis et formulé des ébauches de solutions dans nos visions stratégiques pour l'avenir de Wemmel. Et **nous aimerions à présent connaître votre avis et vos idées à ce sujet.**

Dès que nous aurons véritablement élaboré un plan, nous vous reviendrons avec de nouvelles informations.

Ligne du temps

Un nouveau Plan de politique spatiale ne s'improvise pas du jour au lendemain. Nous suivons une **procédure qui a été fixée par la loi** et qui se compose de différentes étapes, allant de l'élaboration d'une note conceptuelle à l'établissement du plan définitif.

Nous commencerons par élaborer une **note conceptuelle**. Pour ce faire, nous recueillons notamment le feed-back de nos habitants en organisant cette **bourse de l'information** et une **enquête**. Nous prévoyons de finaliser la note conceptuelle à l'automne de 2024.

1

Cette note conceptuelle sera transposée en un **avant-projet** du Plan de politique spatiale.

2

L'avant-projet sera peaufiné jusqu'à devenir un **projet de plan de politique**, qui sera alors soumis à une **enquête publique**.

3

Si l'enquête publique débouche sur un résultat positif, le Plan de politique spatiale sera coulé dans une **version définitive**.

4

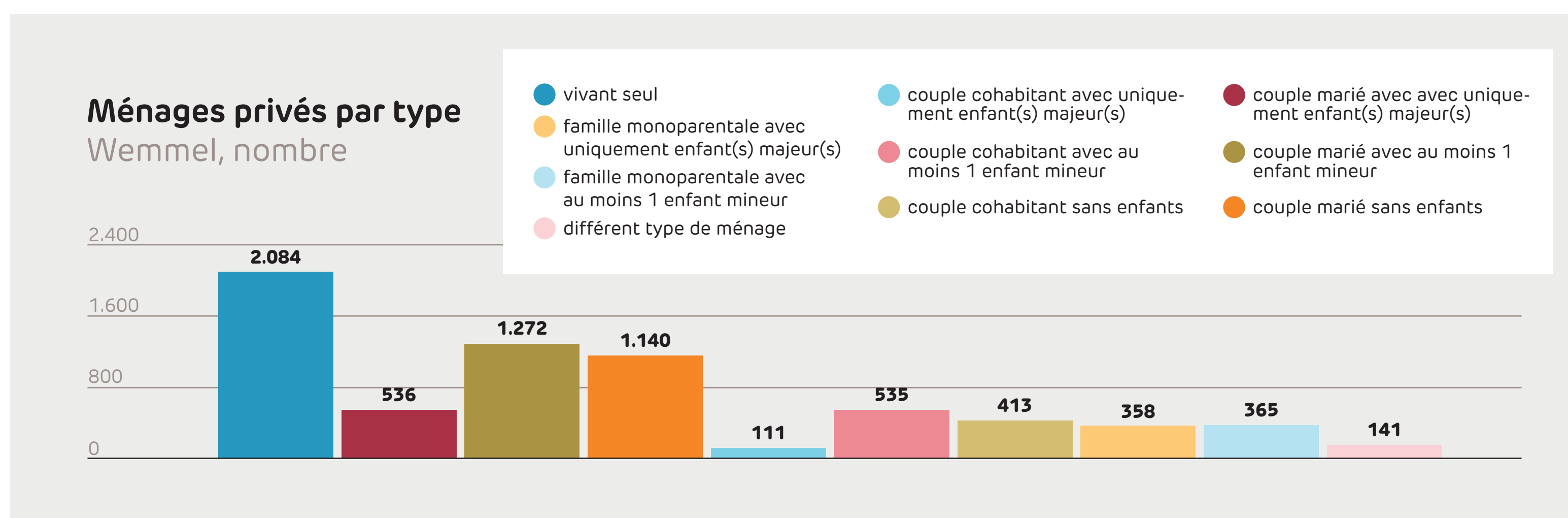
Le Plan de politique spatiale définitif présentera une vision, des objectifs et un plan d'action qui serviront de base à la politique spatiale de Wemmel pour les décennies à venir.

5

Six défis et visions

Sur les panneaux suivants, nous avons formulé de manière concise **six enjeux sociaux et spatiaux importants ainsi que notre vision à ce sujet**, que nous voulons développer dans le Plan de politique. Partant de ces défis, nous proposons des actions qui devront donner forme à notre vision spatiale de demain. Mais avant cela, nous voulons vous les présenter.

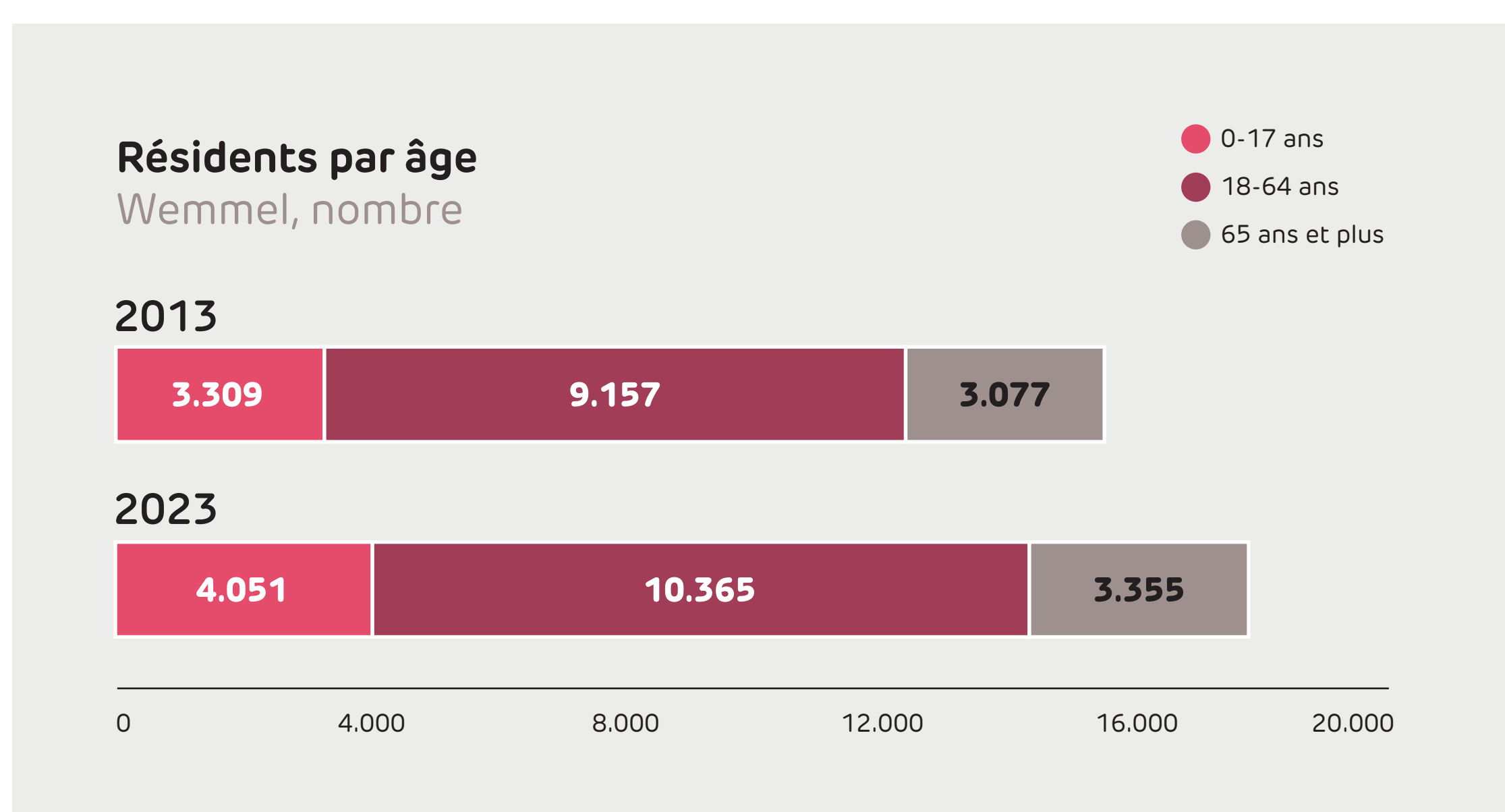
Une utilisation durable de l'espace compte tenu de l'évolution démographique



L'un des défis auxquels Wemmel est confrontée consiste à prévoir une **offre de logements suffisamment vaste et adaptée** que pour faire face à l'accroissement de la population et à l'évolution de sa composition. Ce besoin doit être évalué en fonction de l'espace disponible limité que Wemmel pourrait encore affecter au logement.

La structure spatiale de l'habitat peut être subdivisée en plusieurs zones. Dans la zone centrale, le bâti est plus dense et le degré d'équipement est élevé. Dans les lotissements et les zones d'habitat linéaire, en revanche, les parcelles sont plus grandes et la densité résidentielle est inférieure. Sachant que nous évoluons vers des ménages de plus petite taille et une population vieillissante, nous devons adapter notre **offre de logements** actuelle et nos **zones résidentielles actuelles et futures** en conséquence.

Dans cette optique, nous devons examiner si certaines **zones** de notre commune pourraient accueillir davantage d'habitants ou au contraire moins d'habitants. L'espace pouvant accueillir des **appartements** sera également envisagé dans ce plan, l'objectif premier demeurant de renforcer la **qualité d'habitat** et la **durabilité** dans les différents quartiers et noyaux.



Ambitions pour une utilisation plus durable de l'espace

- Introduire des formes d'habitat nouvelles et diverses.
- Ne plus utiliser l'espace ouvert pour bâtir.
- Densifier l'environnement résidentiel de manière sélective et qualitative.
- Désempierrer et végétaliser l'environnement résidentiel.
- Créer dans les différents quartiers des places accueillantes où les habitants peuvent se rencontrer.
- Créer des liaisons permettant aux piétons et aux cyclistes de rejoindre le centre de Wemmel en toute sécurité.

Espace ouvert et empreinte spatiale

(*) On entend par empreinte spatiale la part du territoire qui est occupée notamment par les logements, les finalités industrielles et commerciales, les infrastructures de transport ou les finalités récréatives.

A Wemmel, l'espace ouvert est **limité et morcelé**, souvent caché derrière les maisons et le bâti en bordure des zones résidentielles. De plus, une partie de l'espace ouvert de Wemmel disparaît au profit de nouvelles constructions.

Ce Plan de politique doit apporter une réponse claire à ce défi. Il est nécessaire de **renforcer, de conserver et de mieux relier** l'espace ouvert, et il est souhaitable de veiller dans ce contexte à un bon équilibre entre l'agriculture, la nature, la biodiversité et les objectifs climatiques.

Les autorités flamandes demandent de ne plus utiliser d'espace ouvert additionnel pour construire et réaliser des infrastructures. L'administration locale de Wemmel va devoir répondre à cette exigence, et trouver des manières de renforcer dans le même temps cet espace ouvert.



Structure actuelle Espaces verts & ouverts Wemmel

-  Structures d'espace ouvert
-  Structures de règlement

Ambitions pour un renforcement de l'espace ouvert

- Conserver et renforcer le caractère unique de l'espace ouvert (les 'kouters', des zones naturelles et de nombreux champs).
- Réduire les empiètements dans l'espace ouvert.
- Prévoir de l'espace pour l'eau.
- Encourager les opportunités agricoles (locales) axées sur la production locale de denrées alimentaires et la multiplication des opportunités en termes de cultures du terroir.
- Mieux relier les zones naturelles entre elles.
- Créer des possibilités récréatives et touristiques dans l'espace ouvert.



Espace public

Ces dernières années, Wemmel a œuvré en faveur de **la sécurité, de l'attrait et de la qualité de vie** de l'espace public à travers des projets comme le réaménagement du Markt et la création de nouvelles pistes cyclables. La commune collabore aussi avec la Vlaamse Landmaatschappij (VLM) pour promouvoir l'espace naturel, spécifiquement dans la vallée du Maalbeek.

Etant une commune de petite taille, nous mettons l'accent sur la création d'un **espace sûr pour les usagers faibles de la route** en aménageant des zones 30, des itinéraires sûrs pour les cyclistes et des rues réservées aux vélos. De cette manière, nous cherchons à initier un changement des mentalités qui amènerait les habitants à utiliser moins la voiture dans le cadre de la transition modale.

La commune veut aussi mieux relier entre eux les espaces récréatifs et sportifs et créer des **lieux de rencontre agréables au sein des quartiers**. Nous aspirons dans ce contexte à **désempierrer** l'espace public afin de créer des espaces multifonctionnels à l'intention de différents groupes cibles.

Il est important que l'espace public contribue également à créer un **climat invitant au shopping et à la fête**. Nous nous efforçons pour ce faire de trouver un équilibre entre la restriction de la circulation automobile dans les zones commerciales et la création de suffisamment de possibilités de stationnement à proximité

Ambitions pour faire vivre l'espace public

- Créer un espace public attrayant pour les différents groupes cibles et tranches d'âge.
- Agrémenter le domaine public d'espaces verts.
- Créer pour les piétons et les cyclistes des liaisons de qualité entre les différentes infrastructures et les différents quartiers.
- Regrouper les possibilités de stationnement à proximité des infrastructures et des zones commerciales.
- Trouver des solutions aux endroits dangereux pour les piétons et les cyclistes.
- Aménager des espaces sportifs et récréatifs.
- Créer dans les différents quartiers des places accueillantes où les habitants peuvent se rencontrer.



Infrastructures communautaires

A Wemmel, les infrastructures communautaires (écoles, culture, sport, infrastructures pour la jeunesse, parc de recyclage, ...) se trouvent principalement dans le centre. Cette situation centrale est un atout, mais plusieurs chaussées forment une barrière (notamment la **chaussée de Bruxelles**). Comment pourrions-nous améliorer l'accessibilité de ces infrastructures pour les piétons et les cyclistes ? Il convient également d'examiner si la **capacité et la qualité** des différentes infrastructures sont suffisantes pour la population wemmeloise.

Les services communaux (administration, dépôts, ...) sont actuellement disséminés un peu partout dans la commune, ce qui fait obstacle à une

organisation optimale. Une optimisation s'impose dans ce domaine. Il est notamment nécessaire de trouver une solution durable pour le **parc à conteneurs** et le **dépôt communal**, en tenant compte de l'espace réservé à l'eau et des intérêts de la vallée du Maalbeek.

Par ailleurs, l'intégration qualitative des **écoles** au sein du tissu résidentiel pose un défi de taille auquel une utilisation partagée des infrastructures pourrait apporter une solution. Aux infrastructures communales s'ajoutent des **initiatives privées** comme les clubs de tennis et les manèges, qui jouent certes un rôle crucial dans la vie sociale mais qui ont aussi un impact sur l'utilisation des terrains agricoles.

Ambitions pour les infrastructures communautaires

- Prévoir des infrastructures communautaires de qualité et en nombre suffisant (écoles, infrastructures pour la jeunesse, sport, culture, infrastructures pour personnes âgées, ...).
- Trouver une solution durable pour le parc à conteneurs, le dépôt communal et les services administratifs de la commune.
- Gérer le patrimoine communal selon des principes durables (enjeux climatiques, consommation d'énergie, ...).
- Améliorer l'accessibilité des infrastructures communautaires pour les différents groupes cibles.
- Promouvoir une utilisation partagée des infrastructures communautaires.
- Veiller à une bonne accessibilité des infrastructures communautaires à pied et à vélo.

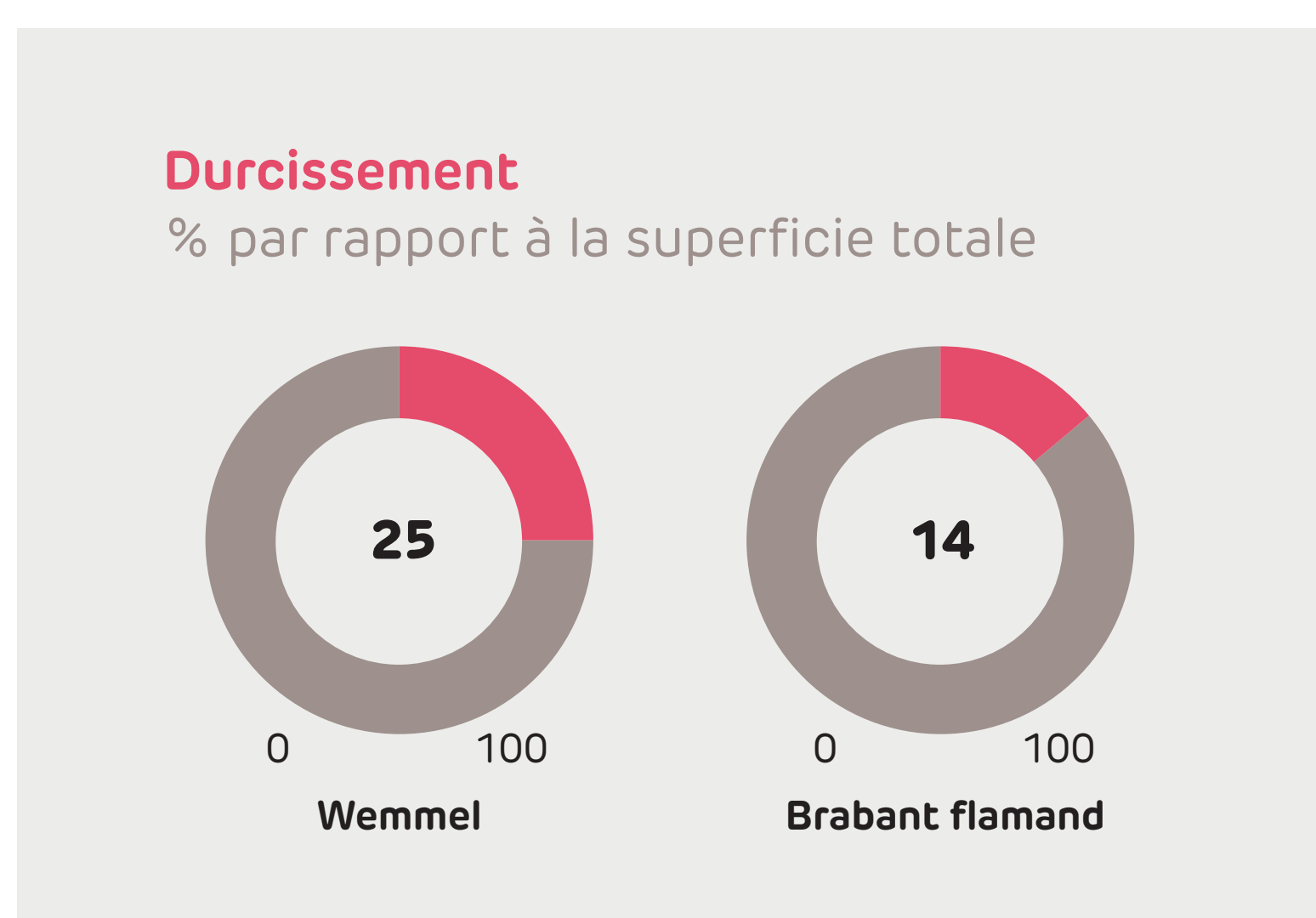


Climat

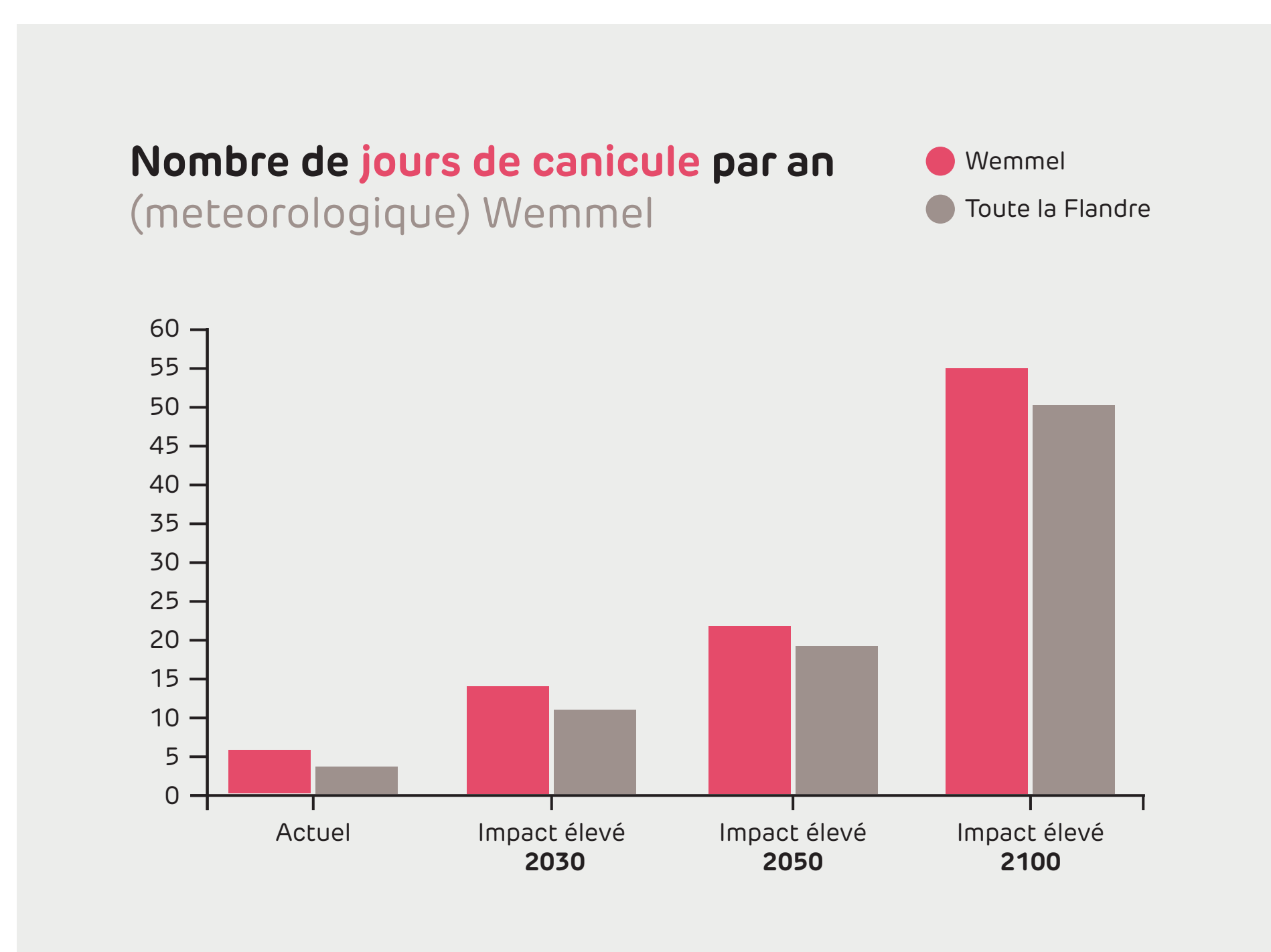
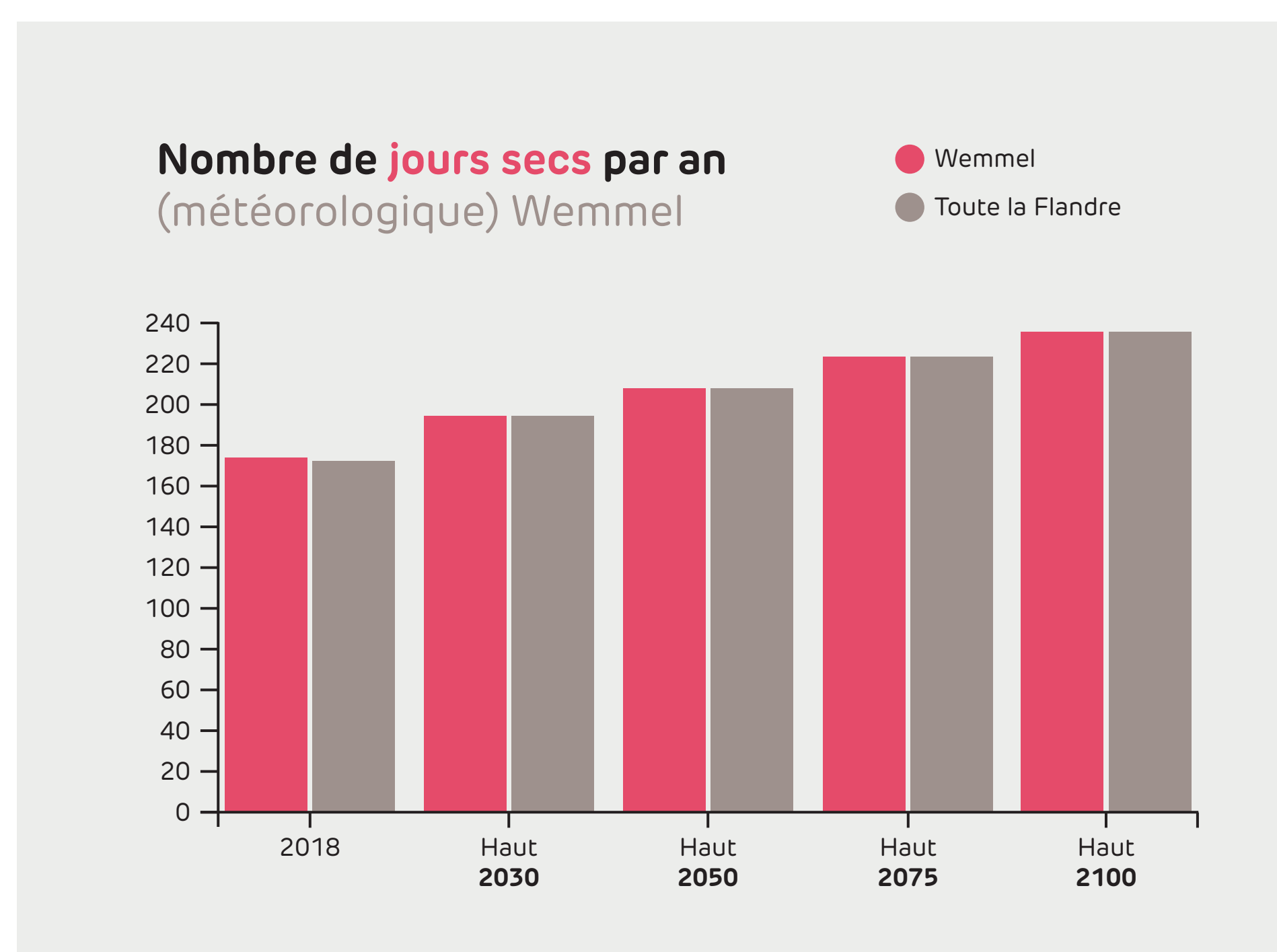
L'un des défis auxquels la commune est confrontée consiste à prendre suffisamment de mesures pour lutter contre les **changements climatiques** et s'adapter à cette nouvelle réalité.

A Wemmel également, nous risquons de plus en plus de connaître des canicules plus fréquentes, des périodes prolongées de sécheresse et des inondations. Ces phénomènes touchent surtout les **zones situées en contrebas ou fortement empierrées**. Les changements climatiques affectent surtout **les plus vulnérables de nos habitants** (les jeunes enfants et les personnes de plus de 65 ans). **L'agriculture** subit également plus rapidement les effets des changements climatiques.

L'espace ouvert existant se compose en majeure partie de **champs** et de **pâturages**. Ces zones permettent une bonne infiltration des eaux pluviales, mais sont aussi très sensibles à la sécheresse. A ce titre, l'aménagement de l'espace ouvert joue donc un rôle crucial dans la gestion des périodes de sécheresse. A Wemmel, la part des **espaces boisés, plans d'eau et zones humides** est limitée. Miser sur ce type de zones naturelles permettant la rétention des eaux peut avoir un effet favorable sur plusieurs des enjeux climatiques.



Carte de la couverture du sol | provincies.incijfers.be | 2018



Ambitions de répondre aux défis climatiques dans la politique spatiale

- Désempierrer l'espace afin que l'eau puisse mieux s'infiltrer dans le sol (= créer davantage d'espace pour l'eau).
- Planter davantage d'arbres et de végétation afin d'éviter les îlots de chaleur.
- Faire des projets communaux (bâtiments, terrains, ...) des exemples en matière de construction et rénovation écologique et durable.
- Mettre en place des aménagements spatiaux bien réfléchis pour répondre aux défis posés par les changements climatiques.
- Transposer le Plan d'action pour l'énergie et le climat dans la politique spatiale.

Un centre local et bouillonnant de vie

La stimulation d'une offre différenciée et une meilleure intégration des **zones économiques** au sein du tissu résidentiel restent des objectifs cruciaux pour Wemmel.

Wemmel connaît une **structure économique et commerciale hétérogène** faite de noyaux animés, de tronçons linéaires et de zones éparses. Offrir à des zones spécifiques une place centrale optimale tout en évitant **l'inoccupation** demeure un défi de taille, d'autant que ces zones doivent dans le même temps conserver une bonne accessibilité multimodale. De même, les **fonctions agricoles** autour du centre sont un atout pour l'économie locale, mais la présence d'entreprises de plus grande taille fait **pression** sur le caractère local et la petite échelle de l'agriculture. Ce qui n'empêche pas l'espace ouvert d'offrir des opportunités de renforcer la production locale de denrées alimentaires.

Stimuler l'économie locale est aussi une manière de faire vivre le centre, en intégrant les activités économiques au cœur du tissu résidentiel, des fonctions communautaires et de l'espace et des bâtiments publics. La politique spatiale déployée à Wemmel se devra de contribuer à la réalisation de ces objectifs.

Ambitions pour un centre bouillonnant de vie

- Stimuler la création d'un centre vivant et agréable combinant un habitat de qualité, des activités économiques locales diverses et des infrastructures communautaires.
- Prêter attention aux diverses typologies de logements et aux nouvelles formes d'habitat qualitatives.
- Encourager la création de zones commerciales attrayantes dans le centre.
- Faire des fonctions communautaires des lieux de rencontre centraux.
- Créer un espace public agréable reliant les différentes fonctions et réservant une place de choix à la tranquillité, à la détente et à la mobilité douce.
- Veiller à ce que le centre de Wemmel reste accessible au trafic motorisé et œuvrer dans le même temps à la mise en place d'une mobilité multimodale.



Faites-nous part de votre feed-back

A quoi devrait selon vous ressembler Wemmel en 2050 ?
Sur quels aspects la commune doit-elle miser ?
A vous de nous le dire !



Venez en parler lors de la **bourse de l'information**
des 15 et 16 mai.



Et répondez à notre **enquête**. Vous pouvez répondre
au questionnaire en ligne ou le compléter sur place
et le déposer dans l'urne prévue à cet effet.



Si vous optez pour la version **en ligne**, scannez
le code QR ou surfez sur le site [wemmel.be/
fr/plan-de-politique-spatiale](https://wemmel.be/fr/plan-de-politique-spatiale).



Surfez sur [wemmel.be/fr/
plan-de-politique-spatiale](https://wemmel.be/fr/plan-de-politique-spatiale)
ou scannez le code QR!